



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> Septembre 2017

*Présents :* Monique GNAGNERI, Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE, Guy LE GOFF, Marie-Pierre MEL, Franck MILBEO, Nicole MILBEO, Hélène SPARFEL, Paul TANINI

*Absents excusés :* Sophie LASCAULT, Valérie PERHIRIN

*Absents :* Dany LE GUEN, Marie-Thérèse LIRZIN, Germaine SAOUT

*Début de réunion :* 20h05

## 1. Approbation des comptes rendus des réunions du 30 juin 2017

Patrick demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler sur les comptes rendus tels qu'ils ont été diffusés à l'ensemble des membres.

- **Assemblée générale extraordinaire** : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11  
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Assemblée générale ordinaire** : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11  
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Conseil d'Administration** :

Pierrot est surpris par la comparaison de coûts entre les foyers : Nicole lui répond qu'il doit y avoir eu une erreur de frappe car les chiffres ne correspondent pas. A vérifier

Le vote donne les résultats suivants : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11  
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2. Réajustement du tarif de la carte

Le 1<sup>er</sup> août 2017 le foyer a reçu un courrier de la FNSMR mentionnant l'augmentation d'1 € par carte individuelle des adhérents du Finistère afin d'harmoniser à l'ensemble des départements.

Au vu de cette information, Patrick propose que l'on augmente d'1 € la carte pour la rentrée 2017 :

- . Adultes : 16 €
- . Enfants de – 16 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2017 : 9 €
- . Adhérents cotisant à un autre foyer rural : 8 € sur la présentation de la carte.

Vote : Contre : 0 abstention : 0 Pour : 11

Le réajustement tel que proposé ci-dessus est voté à l'unanimité.

### 3. Tarifs soirée cabaret

Même s'il est prévu un conseil d'administration spécial cabaret le 20 septembre, Patrick indique qu'il a besoin de connaître dès à présent le prix pour commander les cartes repas à l'ULAMIR.

- *Augmentation ou pas ?* oui : 10 non : 1

- *Quelle augmentation : 1 € ou 2 € ?* 1 € : 8 2 € : 2

En conséquence, **le prix de carte passera à 13 € pour les adultes**

Pour les enfants de - 12 ans, 9 sont favorables au maintien du prix, 1 à son augmentation d'1 €

En conséquence, **le prix de la carte restera à 6 € pour les enfants de – 12 ans.**

### 4. Flyer

Paul présente le flyer pour l'année 2017-2018. Au vu des remarques formulées l'an passé, il a modifié la présentation en mettant en avant l'adhésion au foyer rural et en listant l'ensemble des activités avec le tarif correspondant.

Quelques modifications de détail sont à apporter sur ce projet : cotisation adultes : 16 €, cotisations jeunes : 9 € et gym enfants : 50 €

Ce flyer sera diffusé à l'ensemble des adhérents, aux élèves de l'école.

Quelques exemplaires seront déposés à la mairie, à la bibliothèque, à l'ULAMIR.

### 5. Inscriptions : logistique

Deux permanences sont prévues pour les inscriptions (contre une l'an passé)

- **Vendredi 8 septembre de 16h30 à 19 h** : Pierrot, Monique, Yolande
- **Samedi 9 septembre de 10 h à 12 h** : Nicole, Patrick, Franck

Une annonce sera faite par voie de presse (jeudi 7 septembre)

4 grilles seront installées pour afficher les panneaux réalisés par Paul pour présenter les activités.

Lors de l'inscription :

- Une seule fiche sera remplie par adhérent regroupant l'ensemble des activités pour lesquelles il souhaite s'inscrire.
- Le règlement se fera de préférence par chèque.
- Un règlement regroupé par famille est vivement recommandé.

→ Pour l'aide à la scolarité, il faudra remettre pour chaque enfant :

- 2 exemplaires de la charte (1 exemplaire sera conservé par la famille)
- la fiche de renseignements à compléter sur place

Un tableau sera complété dans l'ordre des inscriptions étant donné que l'acceptation ne pourra se faire qu'en fonction du nombre de places disponibles.

Une réponse sera faite rapidement pour confirmer l'inscription.

## **6. Lettre d'information n° 4**

Cette lettre sera diffusée le 27 septembre.

Elle comportera le mot du Président, le point sur les inscriptions, des articles sur l'activité loisirs créatifs, l'activité théâtre, des brèves et l'agenda.

## **7. Questions diverses**

### **7.1 – Sorties culturelles**

Monique présente les démarches effectuées à ce jour :

Après un déplacement à la fondation Leclerc avec Patrick pour voir les modalités de visite de l'exposition Picasso, il s'avère que pour les visites guidées c'est complet et qu'il reste la date du 21 octobre pour une visite en autonomie.

Le prix par personne est évalué à 12 € sachant que le prix de l'entrée en groupe est de 6 € par personne et 6 € pour le transport.

Pour l'instant l'évaluation du prix du transport a été faite par comparaison des prix de location de minibus.

Franck indique qu'il serait peut-être possible de solliciter l'Ulamir qui possède ce genre de véhicule. La demande va être faite.

Pour la sortie à Landerneau, il s'agit bien d'une expérimentation étant donné que l'activité n'a pas encore été validée par le Conseil d'Administration.

Le projet est d'une sortie par mois.

Monique a préparé d'ores et déjà une demande de subvention dont elle a distribué un exemplaire aux participants. Il s'agit là d'un gros travail.

Franck émet une réserve sur le fait de présenter une demande de subvention alors que le foyer n'a pas encore validé l'activité.

### **7.6- Nouveaux statuts**

Les nouveaux statuts sont inscrits au Journal Officiel le 12 juillet 2017.

Ces statuts et le règlement intérieur sont désormais hébergés sur un site dédié en lieu et place de leur dépôt en sous-préfecture.

N° SIRET : 831 525 316 000 12

**7.7- Prochaines réunions : dates à noter d'ores et déjà sur vos agendas.**

**- mercredi 20 septembre : CA spécifique cabaret**

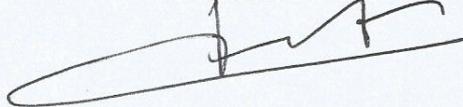
**- mercredi 18 octobre : CA débriefing sur les soirées cabaret.**

**La séance est levée à 10 heures.**

Fait à GARLAN, le 8 septembre 2017

Le Président

Patrick JONOT



La secrétaire

Nicole MILBEO

